



# Club de travail

## CONCEPT

Sur demande ou sous l'impulsion de MEDICALPS, nous proposons à nos adhérents d'organiser des Clubs de Travail sur des thèmes donnés.

Le Club de travail possède de nombreux avantages :

- Le partage des intelligences et des compétences
- Le partage des méthodes et des ressources de travail
- Le partage des opinions et des expériences personnelles.

Tout adhérent est susceptible de participer à ces rencontres bimestrielles, de 17h30 à 19h00.

MEDICALPS a pour vocation d'animer ces rencontres de manière conjointe avec un référent thématique et éventuellement d'inclure des intervenants extérieurs capables d'enrichir les échanges.

## TARIF

**Forfait de participation à 5 sessions : 75€**

**Intervenants occasionnels : participation supplémentaire**

## CONTACT

Linda HAUCINE

Chargée de Communication et d'Animation

[Linda.haucine@medicalps.eu](mailto:Linda.haucine@medicalps.eu)

04 76 54 95 63

## MEDICALPS S'ENGAGE SUR :

### La connaissance de votre besoin

- Vous rencontrer en amont pour discuter de votre problématique

### La communication

- Envoyer une invitation aux adhérents du cluster
- Relayer le bon déroulement du Groupe via nos canaux de communication (site web, Réseaux sociaux)
- Déposer les rapports rédigés lors des sessions sur l'espace adhérents en ligne

### La participation de membres

- Garantir entre 5 à 10 participants
- Faire intervenir des experts si besoin

### Un espace de rencontre

- Mettre à disposition une salle dotée d'un rétroprojecteur afin de faciliter vos échanges

### Un accompagnement sur mesure

- Répondre, dans la mesure du possible, à des requêtes formulées lors de cette rencontre